



Compte rendu de l'atelier EUCC-France des 7 et 8 octobre 2008

Erosion, qualité des eaux littorales et GIZC de la Côte Basque (Pyrénées-Atlantiques)

Cet atelier avait pour thèmes l'érosion des falaises et des plages, la qualité de l'eau et les spécificités de la gestion intégrée du littoral basque. Réalisé en collaboration avec la commune de Guéthary, les communes de Bidart, Saint-Jean-de-Luz et Ciboure ont accueilli la soixantaine de participants.

Une journée préliminaire a permis de visiter les aménagements des falaises de la Côte des Basques, présentés par J.P. Dugène de la Ville de Biarritz et la société Antea, les suivis scientifiques réalisés par Didier Rihouey de la cellule de transfert CASAGEC (laboratoire LASAGEC de l'UPPA), ainsi que la gestion du Domaine d'Abbadia (commune d'Hendaye) où Laure Guilhem du Conservatoire du Littoral et Ganix Grabières, Conservateur, ont reçu les participants.



Journée sur le terrain, mercredi 8 octobre

Lors de la première matinée, nous avons été accueillis par Christian Barragué de la commune de Bidart et par Albert Larrousset, Maire de Guéthary. Marie-Claire Prat, présidente de EUCC-France, après avoir remercié les collectivités locales et tous les intervenants, présente le parcours pédestre de cette matinée qui part de la plage de Parlementia à Bidart en direction de Cenitz à Guéthary.

1. Erosion côtière des communes de Bidart, Guéthary

Les problèmes d'instabilités côtières des sites de Parlementia, Itsasoan, Alcyons, Harotzen Costa se traduisent par des grands éboulements et glissements respectivement au sein des marnes de Bidart et du flysch à silex de Guéthary. A Parlementia les riverains ont constitué une ASA (Association Syndicale Autorisée), permettant de mettre en place, en collaboration avec la mairie et grâce à des subventions publiques, un projet géotechnique constitué d'empierrements et de solutions de drainage. Malmené par quelques averses et rafales marines, Alain Chauvin de la société Antea a présenté l'historique de l'ensemble de ces projets et les détails techniques des ouvrages géotechniques afférents.

A Itsasoan, sous la terrasse panoramique de Guéthary, une solution de drainage a été retenue, permettant de réduire les risques d'érosion des maisons sus-jacentes. Cette solution, moins coûteuse que des ouvrages lourds, a permis aux riverains et à la commune de s'entendre sur un compromis, et de réduire les risques d'effondrement à moyen terme.

Sur le port de Guéthary et la jetée des Alcyons, les tempêtes de décembre 2007 et du 11 mars 2008 ont endommagé les protections de voierie et du port. De plus, le versant est constitué de roches altérées (altérites), reposant sur des flyschs à silex dont le pendage est orienté vers l'océan. La rupture des bancs de flysch (glissement banc sur banc) est due à la poussée des altérites derrière le mur et dans le versant. Un ouvrage géotechnique visant à la fixation du flysch et au drainage de l'ensemble du versant est présenté par Alain Chauvin.

La plage d'Harotsen Costa se particularise par des instabilités récurrentes, notamment dues à la présence d'altérites. Plusieurs maisons ont ainsi disparu et un glissement de terrain survenu en janvier 2004 fait l'objet d'un suivi instrumenté par le BRGM dans le cadre de l'Observatoire de la Côte Aquitaine. Sandrine Aubié a présenté les particularités géologiques et géotechniques de ce site, introduisant le sujet de thèse de Mariane Peter portant sur les processus d'altération.

2. Présentation du cantonnement de pêche

L'ensemble du secteur des Alcyons jusqu'à la plage de Cenitz fait l'objet d'un cantonnement de pêche qui fut présentée par Iker Castege du Centre de la Mer Côte Basque, notamment en charge du programme de recherche et de suivi de la biodiversité des estrans de la côte basque et du sud du Golfe de Gascogne ERMMA. Initié suite à la pollution du Prestige en 2003, le suivi révèle un impact non négligeable sur ce site, qui se traduit notamment par un appauvrissement du nombre d'espèces marines benthiques.

3. Visite de la station d'épuration de Cénitz

Nous avons ensuite visité la station d'épuration de Cenitz, exploitée par la Lyonnaise des Eaux. L'une des particularités de cette station moderne est de viser à éliminer tout risque de pollution, en particulier bactérienne et virale, de façon à accueillir les surfeurs, principaux usagers des plages et présents toute l'année.

4. Programme DEFI Territorial

La matinée s'est clôturée par une projection du film du programme DEFI Territorial Côte Basque, visant à reconquérir une bonne qualité des eaux côtières, présenté par Caroline Sarrade du Conseil des Elus du Pays-Basque.

5. Programmes de nettoyage des macro-déchets

En début d'après-midi, nous avons été reçus à l'ancienne criée du port de Saint-Jean-de-Luz par Laurent Dubois de l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA, Bayonne) et par Matthieu Darmendrail du Syndicat Mixte Kosta Garbia, en présence de M. Vigneau, Directeur des Services Techniques de la Ville. Deux programmes furent présentés : la récupération des déchets auprès des pêcheurs professionnels, illustrée par des posters, plaquettes, etc., ainsi que la récolte des macro-déchets en mer, qui est réalisée à partir du navire de Camille Clavier, pêcheur professionnel également présent durant l'exposé.

6. Erosion de la Pointe Sainte-barbe, Saint-Jean-de-Luz

La visite de la Pointe Sainte-Barbe, au nord est de la baie de Saint-Jean-de-Luz fut conduite par Jean-Baptiste Mourguy, adjoint au Maire chargé de la Mer et par M. Bury, des services techniques. Outre sa renommée géologique pour ses formes structurales au sein des flyschs, le site est soumis à des instabilités provoquant des éboulements en masse de la falaise. La volonté politique étant de maintenir la circulation du public par le sentier littoral en sommet de falaise, une passerelle a été réalisée. Des études et des travaux sont encore en cours.

7. Erosion de la Pointe de Socoa, Ciboure

Le dernier site qui fut visité est la Pointe de Socoa, à l'extrémité nord-ouest de la baie de Saint-Jean-de-Luz. M. Poulou, Maire de Ciboure nous a présenté les problèmes d'érosion côtière qui touchent les falaises de flysch et mettent en péril des habitations privées, ainsi qu'un ancien sémaphore. M. Alain Chauvin de la société Antea a exposé une proposition géotechnique visant à conforter les falaises par rapport aux attaques marines et continentales. M. François Esnault du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a ensuite présenté les particularités de la Corniche bordant l'océan de Ciboure à Hendaye, en passant par Urrugne. Ce site, peu urbanisé dans son ensemble, est occupé par une route qui fait l'objet depuis 2 ans de « la Fête de la Corniche ».

L'objectif de cet évènement, qui dure un week-end, est de faire redécouvrir au public sans voiture. M. Alain Roudil, du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a clôturé cette journée en exposant les problèmes d'entretien des ouvrages de protection de la baie de Saint-Jean-de-Luz contre les actions de l'océan, notamment à propos de la digue de l'Artha, brise-lame principal de la baie, mis en place sous Napoléon III, et dont une partie des blocs d'ophite et de ciment disparaissent chaque année.



Réunion débat, jeudi 9 octobre

Les participants ont été accueillis dans la salle du Conseil de la Mairie de Guéthary par Monsieur le Maire, Albert Larrousset, pour débattre des problématiques présentées la veille sur le terrain.

Après s'être déclaré ravi de la tenue de cet atelier dans sa commune, Albert Larrousset a souligné l'importance de la démarche d'EUCF-France, qui réunit des participants venus de divers horizons mais qui ont en commun la même préoccupation de rechercher la meilleure gestion possible des problèmes littoraux.

Marie-Claire Prat, présidente d'EUCF-France, remercie Monsieur le Maire de Guéthary pour son accueil chaleureux et son implication active dans cette manifestation.

Les débats se concentrent autour de trois thèmes : les risques liés à l'érosion des falaises, la gestion des macrodéchets et la qualité des eaux de baignade.

1. L'érosion du littoral

En introduction, Marie-Claire Prat rappelle, et tous s'accordent ici sur ce point, que l'érosion des côtes n'est pas un problème en soi. Phénomène naturel, celle-ci n'est source d'inquiétude que si elle s'opère dans un site porteur d'enjeux. Le risque n'est que la conjonction d'un aléa, ici l'érosion des falaises, et d'enjeux, tels que la présence d'infrastructures, d'habitations ou d'espaces de grande valeur patrimoniale dans les espaces soumis à l'aléa. Si le risque est avéré, vient le problème de la politique à adopter : parades techniques pouvant conduire à défendre coûte que coûte des secteurs jugés prioritaires, comme cela a été observé sur la Côte des Basques à Biarritz, bien sûr, mais surtout choix d'aménagement à long terme. Il est tout à fait intéressant de remarquer que, sur le littoral basque, l'organisation de la gouvernance permet une approche globale de cette question.

Le point de départ est donc une bonne connaissance de l'aléa. Dans le secteur étudié, les études géologiques réalisées par le BRGM ont permis d'avoir une connaissance fine des particularités structurales entraînant des phénomènes d'éboulement, de glissement ou d'instabilité diverses. Ici, l'aléa est donc clairement défini. Les travaux d'Antonin Genna ont tout particulièrement montré l'importance de l'altération des roches, en grande partie due à l'action des eaux continentales à l'échelle géologique, dans ce processus.

Jean Favennec soulève la question du devenir des plages, atout économique essentiel pour les communes du littoral basque. Les travaux de confortement que l'on a pu observer privent les plages des produits de l'érosion des falaises et conduisent à leur démaigrissement. Yvonne

Battiau-Queney rappelle que le double objectif recherché, fixation de la ligne de côte et présence de vastes plages, est dans la plupart des cas impossible à atteindre puisque les plages se nourrissent de l'érosion des côtes. Après avoir souligné que toutes les falaises ne sont pas capables d'alimenter les plages, (le flysch, par exemple ne fournit pas de sable), elle se demande si l'on a déterminé la provenance des sédiments constituant les plages régionales. Antonin Genna répond que si l'on a, dans un premier temps, focalisé les études sur ce qui est le plus visible, c'est-à-dire les falaises, il faut maintenant aller plus loin et prendre en compte avec autant de précision ce qui se passe au niveau de l'estran et de la plage sous-marine. Il est impératif de dépasser le stade de l'événementiel, l'éboulement ou le glissement des falaises, pour étudier l'évolution générale du système à moyen et long terme.

Albert Larrousset insiste sur la nécessité de ces études plus approfondies. La recherche des sources de sédiments est cruciale, à la fois pour comprendre les variations saisonnières de certaines plages, comme celle de Guéthary, qui se recharge naturellement au cours du printemps, mais aussi pour trouver des gisements de sédiments utilisables pour le rechargement artificiel des secteurs de Bidart ou d'Ilbaritz. Les plages sont un atout majeur pour les collectivités du littoral basque, leur pérennité est indispensable à l'économie locale.

Caroline Sarrade note l'aide précieuse que l'étude du BRGM a apportée aux élus du Pays Basque. Les points critiques ont été identifiés, les enjeux listés, les priorités définies, permettant d'élargir l'approche de l'érosion côtière. Albert Larrousset approuve totalement les propos précédents et affirme qu'il oeuvrera pour que cette expérience se poursuive.

Thomas Dewez cite une étude réalisée dans le Nord-Est de l'Angleterre établissant des scénarios d'évolution du trait de côte aux échéances de 50 et 100 ans ainsi que les enjeux qui leur sont associés, et se demande si une telle approche peut être envisagée en Pays Basque. Il cite également l'exemple du canton d'Ault, où le SMACOPI (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde) a proposé d'utiliser les fonds destinés au confortement du cordon de galets qui isole des terres basses de la mer à la pérennisation des activités économiques à l'intérieur des terres. Dans cet exemple picard, les options politiques sont adoptées en concertation très large avec la population locale. Jean-Paul Peltier insiste sur l'importance de l'information des populations locales et cite le travail réalisé dans ce sens par le CPIE du Cotentin. Albert Larrousset évoque de son côté les efforts faits en Pays Basque pour sensibiliser le public, notamment sur le sentier du littoral, très fréquenté, et qui a dû par endroits être écarté de la côte en raison des fréquents éboulements.

Jean Favennec insiste sur l'importance d'avoir une double stratégie en ligne de mire : le court et le long terme et l'approche adoptée à Ault est de ce point de vue exemplaire. En matière d'érosion, il faut bien être conscient que la stratégie de défense n'est pas tenable à long terme. Il est essentiel de préparer les générations futures à accepter les conséquences de l'érosion et aider ceux qui, en charge de la gestion du littoral, font l'effort de se projeter dans l'avenir.

Bernard Gourgand rappelle la réalité des décisionnaires : d'un côté ce que l'on voudrait faire et de l'autre ce que l'on peut faire, forcément limité par les disponibilités financières maintenant réduites depuis le désengagement de l'Etat dans la défense des côtes. Si, par le passé, nous nous sommes essentiellement intéressés aux travaux ponctuels de défense, nous savons grâce à l'étude du BRGM quels sont les secteurs particulièrement vulnérables et où doivent se faire les travaux indispensables.

Raphaël Jun s'interroge sur la prise en compte de l'identité des paysages naturels et sur la réhabilitation des habitats naturels. Albert Larrousset répond que, s'il est possible, avec l'aide d'entreprises de réinsertion par exemple, de réintroduire des espèces végétales locales et de limiter l'extension des allochtones dans les espaces publics, les choses sont plus difficiles dans les espaces privés. Laure Guilhem souligne également que le combat contre les espèces végétales invasives est extrêmement coûteux et que à leur éradication n'est plus réellement envisageable.

Bernard Gourgand, en rappelant le grand succès de la fête de la Corniche, évoque l'idée d'élaborer un éco-projet sur le site de la Corniche d'Urrugne. Le problème épineux ici est celui du devenir de la route côtière. Si elle s'effondre, ce qui est dans l'ordre du possible à tout moment, faut-il la reconstruire à la même place ou bien à distance de la côte ? Le débat est lancé, mais il faudra sûrement beaucoup de temps pour qu'un consensus s'établisse.

Jean-Claude Brèthes aborde ensuite le rôle important de l'Observatoire de la Côte Aquitaine qui rassemble les travaux de multiples organismes d'étude du milieu littoral. Son expertise est exigée par la Région Aquitaine pour l'obtention de financement d'opérations touchant le domaine côtier. Pour les élus locaux, cette démarche représente une aide importante à la décision, en mesure d'aider à prendre en compte le moyen ou le long terme. Il déplore également que la réflexion sur les risques littoraux soit peu présente dans les schémas d'aménagement. Ainsi, les SCOT ayant prévu un volet maritime sont très peu nombreux.

Marie-Claire Prat interroge les élus locaux présents sur l'état d'avancement des PPR. Albert Larrousset regrette que les études des PPR littoraux dans le département ne s'étendent que d'Anglet à Bidart et souhaite vivement qu'elles soient prolongées vers le sud, jusqu'à Guéthary et au-delà.

Michel Prat souligne que la responsabilité publique est engagée dès que la connaissance scientifique est là, qu'un PPR soit ou non établi. En outre, si PPR il y a, le public concerné est parfaitement informé de son existence. Certes, les PPR sont des formules très contraignantes mais, si l'on accepte de regarder à moyen ou long terme, ils peuvent devenir des outils très efficaces pour limiter les dépenses inconsidérées. Ils sont par conséquent extrêmement utiles du point de vue de l'économie des dépenses publiques. Au delà, ils offrent l'avantage de regarder le risque comme une nécessaire adaptation aux variations naturelles de notre environnement.

2. Gestion des macrodéchets

Jean-Claude Brèthes annonce que le programme régional qui a été présenté aux participants à l'atelier va cesser, mais qu'il sera repris sous une autre forme, porté par d'autres structures, parmi lesquelles le Syndicat Mixte Kosta Garbia. Il souligne également le rôle essentiel de Laurent Dubois dans les réalisations de ce programme en notant que pour qu'une action soit efficace, il faut que quelqu'un la porte.

Albert Larrousset rappelle l'épisode de l'effondrement en mer d'une décharge située en Galice, en 1997, et l'amoncellement des déchets sur les plages du Pays basque qui s'en suivit. Ce n'est que grâce à la visite très médiatisée du ministre de l'environnement de l'époque qu'un financement tripartite, Etat, Région, Département, a pu être débloqué, permettant à Kosta Garbia d'organiser le nettoyage nécessaire.

Caroline Sarrade précise que le Conseil des élus du Pays Basque cherche à aller au-delà de l'organisation du ramassage des macrodéchets, à terre ou en mer, et souhaite promouvoir des études afin de comprendre le déplacement de ces déchets au large par le jeu des courants. Cyril Mallet souligne le travail remarquable de l'ERMMA sur l'évolution de la biodiversité après le naufrage du Prestige, montrant la grande résilience des populations étudiées.

Jean Favennec constate avec plaisir que les notions de « plage propre » et « plage sale » ont évolué de façon très positive au cours de ces dernières années. Il rappelle en outre que le ramassage des déchets entraîne bien souvent l'enlèvement d'une quantité non négligeable de sable, aggravant ainsi le déficit sédimentaire des plages. Si l'on veut limiter le démaigrissement des plages, il est absolument impératif de conserver le sable sur les estrans.

3. Qualité des eaux de baignade

Albert Larrousset souligne que le programme DEFI territorial a montré la vulnérabilité du Pays Basque quand à la qualité de ses eaux de baignade. Plus grave pour l'avenir, la nouvelle directive européenne, qui entrera en application au début de 2011, abaisse le seuil de tolérance de la présence d'E.Coli à 500 ind/l. Les apports des rivières, et donc la pollution venue des communes rétro-littorales, tolérable avec les normes actuelles, rendront impropres à la baignade bon nombre de plages. Celles du Pays Basque, fréquentées en toutes saisons par les surfeurs, devront donc être fermées, et ce pendant les quatre années qui suivent le diagnostic de dépassement de la norme européenne.

Bernard Gourgand insiste alors sur la nécessité d'anticiper l'application de la directive. Ceci est à la fois très difficile, en raison des brutales variations météorologiques, et très coûteux. Cependant l'impact économique de la fermeture des plages peut être considérable, et il faut donc agir au plus tôt. Ce n'est qu'avec la coopération des communes de l'arrière pays, grâce par exemple à un fonds de solidarité amont/aval, qu'il sera possible de réaliser les travaux nécessaires.

Albert Larrousset s'interroge sur l'acceptabilité du prix de l'eau, tolérable aujourd'hui, mais qui sera difficile à maintenir à l'avenir si l'on veut faire face aux investissements nécessaires pour offrir une eau de bonne qualité.

Bernard Gourgand souhaite que l'assainissement soit prioritaire dans les PLU.

Albert Larrousset se félicite de la décision forte du préfet des Pyrénées Atlantiques qui n'approuvera aucun PLU ne prévoyant pas une capacité d'épuration suffisante pour le territoire communal concerné.

En conclusion, Albert Larrousset et Marie-Claire Prat remercient les intervenants de cet atelier et se réjouissent des échanges fructueux sur le terrain aussi bien qu'au cours du débat.

Participants EUCC-France :

Aubié	Sandrine	BRGM Aquitaine	s.aubie@brgm.fr
Audrerie	Daniel		daniel.audrerie@wanadoo.fr
Babillot	Pascale	DDE 50	Pascale.Babillot@developpement-durable.gouv.fr
Balouin	Yann	BRGM Languedoc	y.balouin@brgm.fr
Battiau-Queney	Yvonne	Université de Lille	yvonne.battiau@orange.fr
Bazin	Patrick	Conservatoire du littoral	p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr
Bochaca	Vanessa	BRGM Aquitaine	v.bochaca@brgm.fr
Bouffet	Jean-Paul	ONF	jean-paul.bouffet@onf.fr
Carol	Fabrice	Espace Pur	fabrice.carol@stabiplage.com
Chartier	Eric	ONF	eric.chartier@onf.fr
Clus-Auby	Christine		c.clus.auby@gmail.com
Daubet	Béatrice	ONF	beatrice.daubet@onf.fr
de la Torre	Ywen	BRGM	y.delatorre@brgm.fr
Dewez	Thomas	BRGM	t.dewez@brgm.fr
Duport	Bertrand	ONF	bertrand.duport@onf.fr
Favennec	Jean	ONF	jean.favennec@onf.fr
Genna	Antonin	BRGM	a.genna@brgm.fr
Gouquet	Loïc	ONF	loic.gouquet@onf.fr
Guilhem	Laure	Conservatoire du littoral	l.guilhem@conservatoire-du-littoral.fr
Hertzog	Jean-Marie	ADALA	adala@adala-asso.com
Heurtefeux	Hugues	EID –Med	hheurtefeux@eid-med.org
Hoareau	Anaïs	BRGM	a.hoareau@brgm.fr
Itturia	Jean-François	ONF	jean-francois.itturia@onf.fr
Jun	Raphaël		raphael_jun@care2.com
Körfer	Aude	ATLOP	audekorfer@wanadoo.fr
Mallet	Cyril	BRGM Aquitaine	c.mallet@brgm.fr
Marçot	Nathalie	BRGM PACA	n.marcot@brgm.fr
Mathon	Christian	BRGM	c.mathon@brgm.fr
Morelli	Jacques	Université de Nice	morelli@unice.fr
Mousset	Patrick	ONF	patrick.mousset@onf.fr

Parmain	Vincent	ONF	vincent.parmain@onf.fr
Paskoff	Marie-Claude		paskoff@club-internet.fr
Pedrerros	Rodrigo	BRGM	r.pedrerros@brgm.fr
Peltier	Jean-Paul	CPIE Cotentin	jpp.geo@laposte.net
Peter	Mariane	BRGM Aquitaine	m.peter@brgm.fr
Piquet	Alain	ETAIR Pyrénées SPS	pauline.alph@wanadoo.fr
Poumadère	Marc	SYMLOG	poumadere@wanadoo.fr
Prat	Marie-Claire	Présidente d'EUCC-Fr	marie-claire.prat@wanadoo.fr
Prat	Michel	DRE Aquitaine	Michel-J.Prat@equipement.gouv.fr
Raynaud	Vincent	ONF	vincent.raynaud@onf.fr
Regard	Vincent	Univ Toulouse	regard@lmtg.obs-mip.fr
Robert	David	ONF	david.robert@onf.fr
Rosebery	David	ONF	david.rosebery@onf.fr
Sahores	Pierre	ADALA	adala@adala-asso.com
Tachaires	Emmanuelle	EID- Med	etachaires@eid-med.org
Thomas	Thierry	ONF	thierry.thomas@onf.fr
Trottet	François	ONF	francois.trottet@onf.fr

Personnalités invitées :

Audy	Olivier	CG 33	olivier.audy@cg33.fr
Barragué	Christian	Mairie de Bidart	communication@mairie-bidart.com
Brèthes	Jean-Claude	CR Aquitaine	jean-claude.brethes@aquitaine.fr
Carpentier	Nicolas	ANTEA	n.carpentier@antea-ingenierie.fr
Castège	Iker	Centre de la Mer Côte basque	iker.castege@univ-pau.fr
Chauvin	Alain	ANTEA	a.chauvin@antea-ingenierie.fr
Clavier	Camille	Pêcheur professionnel	
Darmendrail	Matthieu	Kosta Garbia	kostagarbia@numericable.fr
Dubois	Laurent	IMA	ima.dubois@wanadoo.fr
Dugène	Jean-Pierre	Mairie de Biarritz	bureau.etude@biarritz.fr
Dutarte	Philippe	BRGM Aquitaine	p.dutarte@brgm.fr
Esnault	François	CG 64	francois.esnault@cg64.fr
Gaime	Yvan	SEPA Bayonne	yvan.gaime@sepador.fr
Garrigou	Sylvie	CG 33	s.garrigou@voila.fr
Gourgand	Bernard	CG 64	bernard.gourgand@cg64
Grabières	Ganix	Conservateur domaine d'Abbadia	abbadia@hendaye.com
Larrousset	Albert	Maire de Guéthary	mairie.guethary@orange.fr
Martin	M.	Mairie de Biarritz	j.martin@biarritz
Mourgui	Jean-Baptiste.	Mairie de St Jean-de-Luz	www.ville-saintjeandeluz.fr
Poulou	Guy	Maire de Ciboure	guypoulou@yahoo.fr
Papion	Bérandère	Océan OCA	b.papion@ocean.asso.fr
Rihouey	Didier	CASAGEC	didier.rihouey@univ-pau.fr
Roudil	Alain	CG 64	alain.roudil@cg64.fr
Sarrade	Caroline	Conseil des élus pays basque	c.sarrade@lurraldea.net
Vettard	Sandra	CG 64	sandra.vettard@cg64.fr
Vigneau	Christian	Mairie de St Jean de Luz	l-anne@ville-saintjeandeluz.fr